

Vannes. Le port de plaisance change de pavillon pour 18 ans

14 juillet 2017



Vannes était une des rares villes moyennes en France à gérer en interne un port. « L'évolution du marché de la plaisance nécessite à présent une nouvelle approche, des investissements, de nouveaux équipements pour retrouver une attractivité que seul un professionnel solide et spécialisé peut supporter », ont indiqué François Goulard, PDG de la Compagnie des ports et David Robo, maire de Vannes, lors de la signature officielle de la convention, hier. | Ouest France

Patrick Croguennec.

Exit la Ville ! La Compagnie des ports du Morbihan a pris, jeudi, les rênes du port de plaisance. Premier gestionnaire de ports en France, l'entreprise publique va investir 5 millions d'euros.

Pourquoi ce changement de gestion pour le port de Vannes ?

La Ville a choisi de transférer lors du conseil municipal de vendredi, le port dont elle avait la gestion depuis le 14 mars 1989, à la Compagnie des ports du Morbihan. Cette entreprise publique, émanation du conseil départemental du Morbihan, « **est un gestionnaire réputé, expérimenté et Morbihannais** », a justifié hier, David Robo, maire de Vannes, lors de la signature de la convention avec François Goulard, PDG de la Compagnie des ports.

Le nouveau délégataire, dont le siège social est à Vannes, zone du Prat, est le premier gestionnaire de ports en France. Il gère, d'ores et déjà, quatorze ports - Vannes devient le 15^e - morbihannais pour un total de 10 500 places dont 8 000 à flots.

La Ville restera décisionnaire sur ce site stratégique en devenant actionnaire de cette société publique. La délégation de service publique signée pour une durée de 18 ans (jusqu'au 1^{er} janvier 2036) comprend l'accueil des plaisanciers, la gestion du terre-plein, de la capitainerie, des sanitaires, etc.

Que va faire désormais la Compagnie des ports ?

Le nouveau délégataire qui revendique un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros entend investir près de 5 millions d'euros pour développer le port de plaisance de Vannes.

« **Nous avons une capacité d'investissement important** », assure François Goulard. Ainsi, une opération de dragage est annoncée pour la fin 2018 afin de désenvaser l'ensemble du port permettant ensuite de retrouver un bon tirant d'eau. La dernière opération de ce type date de 2003. Quant à la vase ainsi retirée, après séchage des sédiments, elle est utilisée comme merlon routier, comme lors d'une prochaine opération à La Trinité-Surzur. Sont également programmées, la rénovation des infrastructures (pontons, catway, quais), ainsi qu'une remise en état des perrès. Par ailleurs, le parking plaisanciers rive droite devrait être étendu ou déplacé.

David Robo, a annoncé, jeudi, qu'il avait d'ailleurs proposé à la Compagnie des ports, le site de l'ancien Greta « **pour une mise en sécurité des véhicules des plaisanciers** ».

Le port de Vannes est un outil important ?

Avec 250 places dont 210 individuelles (en catway), le port de plaisance de Vannes n'est pas une structure très importante dans le monde de la plaisance. Mais, pour la Ville les retombées sont loin d'être négligeables avec 5 000 nuitées par an (25 % d'étrangers), dont la moitié sur les mois d'été. Et, quand on sait que chaque jour passé à Vannes correspond à une dépense de 150 € par bateau... Par ailleurs, ce sont aujourd'hui entre 10 et 12 bateaux qui sont habités à l'année.

Pour l'instant, il n'est pas question d'augmentation des tarifs. Qui ne pourront, d'ailleurs, se faire qu'après acceptation de la municipalité.

Lire aussi : [Port de Vannes. De gros changements en perspective](#)

L'accueil des plaisanciers va aussi y gagner ?

De nouveaux services seront offerts aux plaisanciers (remorquage et nettoyage de coque) comme la création d'une capitainerie numérique. Par ailleurs, ils se verront aussi offrir un accès gratuit aux treize autres ports du Morbihan ce qui doit permettre « **un turn-over plus important sur les anneaux** », a souligné David Robo. D'autant que des accords seront aussi passés avec des ports de tout l'Arc Atlantique et des ports anglais grâce au passeport Escales.

En parallèle, Vannes va adhérer au label européen Port propre qui sous-entend une gestion des déchets des plaisanciers, l'installation d'une pompe à eau noire, la maîtrise de la qualité des eaux, la consommation des fluides et la sensibilisation des plaisanciers aux enjeux du développement durable.

Du changement est-il prévu chez le personnel ?

Coïncidence, le directeur de la capitainerie, Pascal Baillon, part à la retraite. Du coup, il est remplacé par Jean-Paul Benon, salarié de la Compagnie des ports depuis 16 ans et qui exerçait précédemment au port d'Arzal. Son poste, ainsi que ceux des quatre agents portuaires et des quatre renforts saisonniers, fera l'objet d'un détachement vers la Compagnie des ports.

À noter que l'entreprise publique emploie 150 personnels équivalents temps plein et près de 250 en pleine saison.